

Sherbrooke, le

Les locataires de Sherbrooke, de même que les locataires de plusieurs villes-centres se retrouveront dans une situation alarmante en juillet 2002.

En effet, la situation s'est détériorée autant au niveau de la qualité des logements que de la quantité des logements accessibles pour les plus démunis. La SCHL annonçait, en novembre 2001, que le taux d'inoccupation avait chuté de 5,3 % en deux ans. Cette chute du taux d'inoccupation entraîne de la discrimination, une augmentation substantielle du coût des logements et de l'intimidation et du harcèlement de la part de locataires sans scrupule qui souhaitent évincer les locataires. Du propre aveu des propriétaires, il n'y a plus d'investissement afin d'entretenir le parc locatif existant, générant ainsi la multiplication des logements énergivores et/ou insalubres. De plus, il ne se fait plus de construction neuve au sein de l'immeuble locatif ce qui contribue à l'augmentation de la rareté des logements.

Les locataires se retrouvent donc dans une situation où ils et elles doivent accepter des augmentations de loyer abusives ou ils et elles risquent de se retrouver à la rue en juillet 2002 à cause de la rareté des logements.

---

**C'est pourquoi nous appuyons les revendications de l'Association des locataires de Sherbrooke pour la mise sur pied d'un Grand chantier de logement social et la réalisation de 8000 nouveaux logements sociaux par année et l'élaboration d'un plan d'urgence comprenant l'hébergement pour les familles sans logis et l'entreposage sans frais des biens.**

---

Signature

---

Votre nom en lettres moulées  
(ou nom de l'organisme le cas échéant)

---

Votre téléphone et/ou courriel



---

**Lettre d'appui à retourner à :**

Association des locataires de Sherbrooke, 187 rue Laurier, Sherbrooke (Québec), J1H 4Z4  
ou par télécopieur au (819) 823-9155